

REVEL *Dialogue*



N ° 6 3 - O c t o b r e 2 0 0 3

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 19 janvier 2004.

Sortie prévue le 06 février.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :

Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :

Myriam Cellauro

Comité de rédaction :

Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette. Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

revelodial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO	2
TOUR D'HORIZON	3
L'ACTUALITE DES COMMISSIONS... ..	4
DOSSIER EAU	7
COMICE AGRICOLE DE SAINT AGNES : UN BEL ANNIVERSAIRE.....	11
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.....	12
INFOS JEUNES.....	13
VIE ASSOCIATIVE.....	17
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS.....	22
INFOS SERVICES	27
PETITES ANNONCES	31
AGENDA	32

Édito

Un numéro très sportif que ce Revel Dialogue, à commencer par les belles médailles de nos jeunes Revelois en compétitions régionales, nationales et internationales.

Une très large place au VTT avec notamment la présentation du nouveau terrain de trial derrière l'espace Guimet.

Pour les réfractaires au sport, un dossier qui concerne malheureusement un beaucoup plus grand nombre ; la vitesse au volant sur les routes de Revel.

Les réfractaires au sport qui ne roulent pas en voiture pourront se consoler dans la lecture d'un dossier sur l'eau, sujet malheureusement d'actualité après cet été de canicule.

Dans les pages des associations vous trouverez enfin les traditionnelles convocations aux prochaines AG, et les non moins traditionnels appels au renfort de la part des membres des bureaux. Récurrente question que celle de l'animation des associations : A Revel comme ailleurs, les adhérents sont légions, les animateurs le sont moins.

Je termine sur une petite note personnelle : J'affectionne particulièrement faire mes courses au marché et bien que mes enfants n'y soient plus, il m'arrive de rentrer dans la cour de l'école. Dans ces deux cas, je suis surpris de m'apercevoir du nombre de nouvelles têtes. Je connais de moins en moins de Revelois. Pourtant en préparant ce Revel Dialogue j'avais l'impression de connaître, et de longue date, presque tous les gens impliqués dans la vie des associations.

Cherchez l'erreur !!!

J'ai pourtant confiance, les nouveaux Revelois sont de grands timides mais comme les autres ils vont bientôt plonger dans le grand bain associatif.

Dominique Maillet

Tour d'horizon

<i>Les projets</i>	<i>Ça c'est passé</i>	<i>Ça va se passer</i>
Assainissement La Bourgeat	Suite au lancement et au dépouillement de l'appel d'offres, les entreprises ont été retenues.	Les travaux démarreront le 20 octobre pour une durée approximative de 9 mois.
Plan d'assainissement	Un prestataire de service a été retenu pour nous aider à établir le schéma global d'assainissement.	L'étude vient d'être lancée pour une durée d'environ 5 mois.
Huilerie	La première pression a eu lieu en présence des élus locaux. Des Revelois ont pu la visiter en diverses occasions.	C'est au tour de la mairie de faire sa part de travaux : réparation des fenêtres, conduit de cheminée, branchement d'eau...
Air de jeux espace Guimet	Le module de jeux installé à l'espace Guimet avait été enlevé pour cause de vétusté et de non conformité.	Un nouveau module a été commandé pour installation dès que possible.
Aménagement espace Guimet	Le conseil municipal a lancé une réflexion pour l'aménagement global de l'espace Guimet. Un cabinet sera bientôt sélectionné pour nous assister dans une démarche où seront conviés les Revelois.	
Exploitation de la Forêt	Après consultation une entreprise a été retenue pour la conduite des travaux d'exploitation sur le périmètre de captage des eaux de la Dhuy (débardage par héli-treillage nécessaire).	Les travaux doivent débuter avec un héli-treillage du bois au cours de cet automne.



Elles re-tournent nos aiguilles, elles re-sonnent nos cloches. Mais qu'est-il donc arrivé à nos angélus du matin, du midi et du soir ?

A 7 H 15, le matin, il tirait du lit les attardés.

Le soir par contre, c'est de 15 minutes qu'il précédait les 7H00.

Le voilà maintenant le matin, le midi comme le soir mollement collé à son heure.

L'Actualité des Commissions...

Conseil municipal

Denis Pette a décidé en juin dernier de démissionner de ses fonctions électives : le conseil municipal de Revel où il assurait les fonctions de quatrième adjoint et responsable de la commission forêt et par conséquent de la CCBB où il assurait la responsabilité de la sous-commission animation. Dominique Gavillon le remplace comme responsable de la commission forêt.

Rhône-Alpes qui explique le fonctionnement de cette norme.

A l'origine de la démarche

L'opinion publique a été sensibilisée, ces vingt dernières années, aux différents impacts de l'action de l'Homme sur la forêt ; notamment la déforestation en zone tropicale, les pluies acides qui affectent les forêts tempérées... Cette prise de conscience a donné lieu à l'émergence du concept de *gestion durable*, qui distingue trois caractéristiques essentielles :

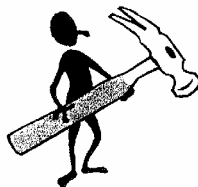
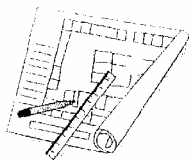
- Considérer conjointement des préoccupations diverses : économiques, sociales et écologiques,
- Penser aux générations futures,
- Approfondir l'idée de besoins à satisfaire (Rio de Janeiro, 1992).

L'objectif du système de certification PEFC est d'apporter au consommateur la garantie que les produits en bois (ou dérivés) qu'il achète, ont été fabriqués à

partir de bois récoltés dans des forêts gérées durablement.

ENTREPRISE PEYRAUD

Maçonnerie - Charpente - Couverture
Traitement des Bois



Les Geymonds 38420 REVEL

Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Commission Forêt

PEFC - PAN EUROPEAN FOREST CERTIFICATION

La commune de Revel vient d'adhérer par délibération en date du 24 juin 2003 au système pan européen de forêts certifiées (PEFC). Cette adhésion montre l'attachement de la commune à la gestion durable de sa forêt et ceci depuis de très nombreuses années. Elle l'a doté aussi d'un argument commercial pour la vente de son bois.

Vous trouverez ci-après un extrait de la brochure éditée par l'Union Régionale des Associations de Communes Forestières -

Les enjeux de la certification

Le propriétaire forestier, public ou privé, qui adhère à PEFC Rhône-Alpes...

- Applique et affiche une gestion durable, responsable, et soucieuse de préoccupations économiques, sociales et environnementales,
- Se dote d'un argument commercial, concurrentiel, pour les années à venir (grosses scieries déjà certifiées, outil concurrentiel par rapport aux pays voisins,...)

- Est partenaire du développement potentiel de la filière bois (maintien d'une vie économique sur la commune,...)

Les grands principes du système PEFC

- La certification de la gestion forestière, qui concerne les propriétaires et les gestionnaires ;
- La chaîne de contrôle, mise en place pour le suivi du matériau bois tout au long de la chaîne de transformation, depuis l'exploitation jusqu'à la commercialisation des bois ;
- L'intervention d'organismes certificateurs indépendants qui contrôlent les deux étapes précédentes ;
- La concertation continue entre tous les acteurs de la filière forêt-bois-papier ;
- Une organisation à trois niveaux : européen, national, régional ;
- L'engagement volontaire des propriétaires ;
- Le recours aux normes internationales reconnues (ISO 9000 – 14000) par l'ONF notamment.

Dominique Gavillon
Commission Forêt

L'opération "bois énergie" dans l'habitat privé

Cette opération vient d'être lancée sur le territoire de l'Espace Belledonne (19 communes – 21 350 habitants). Elle sert à promouvoir les différents modes de chauffage performants au bois. Elle s'adresse à tous les propriétaires (habitation principale, secondaire ou locative) et se déroule jusqu'à fin 2004.

Le bois énergie est un combustible simple d'utilisation et de faible coût, une ressource énergétique abondante et pérenne ainsi qu'une solution au service du développement économique local. De plus, le bois énergie ne participe pas au réchauffement planétaire.

Pendant deux ans, dans le cadre de cette opération, une équipe de spécialistes est mise gratuitement à disposition de toutes les personnes intéressées, pour présenter les différentes techniques et aides existantes permettant d'intégrer un système de chauffage performant utilisant comme combustible le bois.

Elle est initiée et pilotée par le Groupe d'Action Locale Leader + « Espace BELLEDONNE »,

en partenariat avec l'ADEME* et la Région Rhône Alpes,

en collaboration avec Habitat et Développement Conseils, l'AGEDEN-énergies renouvelables en Isère.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Habitat et Développement Conseils
04.76.85.13.65

* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ndlr : Le postulat sur la non participation du bois énergie au réchauffement planétaire mérite d'être précisé. On peut dire que le bois énergie produit moins de carbone participant à l'effet de serre que les énergies fossiles et dans la mesure où le reboisement permet d'absorber une quantité de carbone équivalente. D'autre part si les chaudières modernes à copeaux de bois présentent de très bons rendements et d'excellents bilans énergétiques, il faut rappeler que les cheminées ouvertes ont de bien piètres rendements.

SICIOMG

Des discussions sont en cours avec le SICIOMG concernant les collectes sur les sites des Eaux, du Cornet, et de la STEP.

Des aménagements pour le regroupement des collectes de poubelles sont à l'étude au Rousset, à la Tour, au Genevray et au Soubon avec un cofinancement de la commune et du Siciomg.

Travaux

Plusieurs chantiers sont en cours sur la commune :

- Mur de soutènement de la route communale aux Jailleux.
- Réparation du pont des Martinaux.
- Reprofilage de la route au bas du Soubon.
- Abris bus dans le haut du Mont et au hameau des Vernes.
- Travaux sur le ruisseau du Grand Colon.

Assainissement la Bourgeat

L'appel d'offres pour les travaux d'assainissement de la Bourgeat a été dépouillé et a permis l'attribution des différents lots de travaux.

Maître d'ouvrage : Mairie de Revel

Maître d'œuvre : ALP'ETUDES (ingénieurs conseils)

Coordinateur de sécurité : MBM coordination

Les travaux démarrent mi-octobre pour une durée de 9 mois.

Lot et société adjudicataire	Coût total H.T. et Subvention
Eaux usées PELISSARD et CARRET VETTER	133011,02 € Conseil Général : 35 % Agence de l'Eau : 40 %
Eau potable PELISSARD et CARRET VETTER	201231,32 € Conseil Général : 35 %
Réseau Electrique PELISSARD et CARRET VETTER	140086,45 € Syndicat d'Electricité 38 35 % de l'éclairage public 60 % du réseau
Réseau Télécommunications PELISSARD et CARRET VETTER	32321,35 € Conseil Général + France Télécom : 60 %
Voirie SACER	47125 € Conseil Général : 75 %

en bordure de route ni sur les plates-formes de retournement et cela de jour comme de nuit.

Bacs à verre

Régulièrement les bacs à verre sont pris par certains pour une déchetterie (dépôt de gravats, gros objets divers, huile de vidange) notamment à la Tour et aux Geymonds. Mis à part le côté inesthétique, ces dépôts sauvages sont dangereux pour l'environnement et les usagers, tout comme les verres déposés en vrac à côté des containers. La déchetterie à Crolles et le ramassage des gros objets 5 fois par an (voir les dates en mairie) sont à votre disposition.

Vidange des fosses toutes eaux

Des entreprises de vidange de fosses proposent aux particuliers un coût moindre s'ils rejettent dans le réseau communal d'eaux usées le contenu de leur camion. Cette pratique est interdite et dangereuse pour le bon fonctionnement de la station d'épuration. Merci de nous signaler ces infractions si vous les constatez ou si on vous les propose.

Services techniques

Élagage

Toutes les branches ou arbres dépassant sur la chaussée ou son accotement doivent être coupées par leur propriétaire. Merci de faire le nécessaire avant l'hiver afin de faciliter la circulation des usagers et des véhicules de déneigement.

Déneigement

Les particuliers désirant faire déneiger leur chemin privé doivent signer chaque année une convention avec la mairie (imprimé à prendre au secrétariat). Bien entendu ce service ne se fera qu'après accord des services techniques et quand toutes les routes communales seront déneigées.

Afin de faciliter le travail du service de déneigement, ne stationnez pas vos véhicules

CCAS A la découverte de l'Ardèche, de Privas à Soyons

Vendredi 12 septembre une trentaine de Revellois de 50 à plus de 80 ans se sont retrouvés lors de la sortie annuelle organisée par le **C.C.A.S. et le club du Perlet**. Après un départ un peu mouvementé (le car nous attendant chez M. Whermuller alors que nous étions tous sur la place), nous sommes arrivés à Privas à 9 heures.

Notre première visite fût les Ets Faugier, mondialement connu pour leurs fabrications à base de marrons. Nous sommes tous remontés dans le car avec des paquets plein les bras : marrons glacés, crème de marrons, purée de marrons et autres friandises... Au cœur de Privas, Marianne, notre guide de l'office du tourisme nous a fait découvrir l'ancienne capitale huguenote à travers son patrimoine bâti et l'étonnante richesse de sa

gastronomie tout en nous contant les pratiques culinaires du pays de Privas, du Moyen-Age jusqu'au siècle du libertinage.

Après la visite de Privas, le car nous conduisit à Soyons pour déjeuner au restaurant la Musardière dans un cadre magnifique ; repas gastronomique à l'ombre d'un cèdre plus que tricentenaire. Sous le soleil de l'après midi, nous avons parcouru «Ardèche miniatures » en suivant la dizaine de petits trains qui sillonnaient les gorges de l'Ardèche, le mont Gerbier de Jonc, les grottes, les fermes du paysage ardéchois mais surtout les trains, les gares et les viaducs qui ont tant intéressé les messieurs. Notre dernière visite nous a amenés à St Péray dans une cave pour déguster du Viognier et du St Joseph et ramener quelques bouteilles.

A l'année prochaine pour un nouveau voyage.

Solange Billard, vice présidente C.C.A.S.

Chiens errants

Convention avec l'a.p.a.g.i.

(Association pour la protection des animaux dans l'agglomération Grenobloise et l'Isère)

L'article 213 du code rural prévoit que les Maires doivent prendre toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens (et des chats), et faire conduire à la fourrière tous ceux qui seraient errants sur le territoire de la commune.

Ce problème récurrent des chiens qui divagent, font intrusion dans les propriétés privées, en dégradant au passage quelques plates-bandes, qui font peur et même attaquent les passants, va pouvoir être réglé.

En effet suite à des demandes répétées de Revelois agressés par des chiens errants, la mairie a décidé de signer une convention avec l'A.P.A.G.I. Grâce à cette convention, les animaux errants pourront être saisis par leurs services, sur demande de la mairie et conduits en fourrière où leurs propriétaires pourront les récupérer en payant une contribution.

Si un particulier peut leur amener librement un chien, une collectivité ne peut le faire que si elle a adhéré à l'A.P.A.G.I.

La participation de la commune de Revel à cette association est de 0.31 € par habitant (soit 363€ en tout pour l'année) représentant

50% du coût de captage et d'accueil des chiens. Les 50% restants sont inclus dans la participation du Département.

On peut cependant regretter que les propriétaires d'animaux ne fassent pas preuve de plus de prudence et de responsabilité, ce qui permettrait d'éviter de telles mesures.

Ecole

Le 2 septembre 2003, 166 enfants de Revel et de Saint-Jean-le-Vieux sont rentrés à l'école de Revel. Monsieur Stéphane Jacquier a pris ses nouvelles fonctions de directeur de l'école maternelle.

Cette nouvelle rentrée nous donne l'occasion de présenter le budget 2003 pour l'école maternelle et primaire qui se répartit ainsi :

Fonctionnement

Poste	Euros
Location, maintenance, entretien bâtiments	17400
Personnel	67220
Piscine (transport, location de bassins et moniteur)	3700
Transport scolaire (accompagnateur)	950
Crédits classes	2667
Crédits intervenants RASED	200
Crédits intervenants anglais	100
Frais de direction	100
Fournitures scolaires	6300
Subvention projet école (ski de fond)	2250
Total général	100887
Total par enfant	607,75

Investissement

Un budget de 1250 euros a été voté pour l'achat de matériel : bancs pour la maternelle, imprimante, postes cd/cassettes, sonnette, répondeur, téléphone sans fil, matériel de jardin...

Comme pour tous les postes budgétaires, un choix a du être fait sur les dépenses à prendre en compte. Certaines demandes n'ont donc pas été satisfaites, comme par exemple l'achat d'un appareil photo numérique pour l'école maternelle en raison du coût d'achat et des fournitures de fonctionnement.

Les gros travaux seront remis au vote du budget 2004 .

Hélène Fanet

Dossier Eau

Qualité des eaux de Revel

Eau minérale ou eau du robinet, laquelle choisir. Après la mode des eaux très minéralisées, s'élèvent aujourd'hui des voix prônant des eaux le moins minéralisée possible. Les minéraux contenus dans l'eau seraient en effet difficilement assimilables par l'organisme contrairement à ceux contenus dans les aliments. Les autres caractéristiques importantes de l'eau sont le Ph dont la valeur

optimale pour le corps humain est entre 6 et 7 (pour faciliter les réactions biochimiques),...

Les eaux de Revel sont conformes aux normes des eaux destinées à la consommation, il nous est cependant apparu intéressant de donner le résultat (partiel) des analyses effectuées régulièrement, de comparer cette analyse avec les valeurs maximales autorisées et avec deux eaux minérales du commerce : une eau classique et une faiblement minéralisée. Les analyses en notre possession ne nous ont pas permis de comparer ces eaux sur tous les critères.

Lieu de prélèvement	Cuves de Meylan	Réservoir des Molettes	Station de Freydière	Mont Roucous	Aix les bains	Valeur Max Autorisée
Origine de l'eau	La Dhuy	Freydière	Freydière	Languedoc		
Mode de traitement	Chlore	UV	UV			
Analyse bactériologique						
• Coliformes	0	0	0			0
• Coliformes thermotolérants	0	0	0			0
• Streptocoques fécaux	0	0	0			0
Analyse Physico chimique						
Résistivité				40 000		
Conductivité	96	163	79			
PH à 21.2°C	7.8	7.6	7.6	6	7.4	
Résidu sec à 180°C	55			19	402	
Calcium	14			1.2	72	
Magnesium	1.3			0.2	38	50
Sodium	0.746			2.8	14	
Potassium	0.121			0.4	2	12
Chlorure	< 0.5			3.2	6	200
Fluorures					0.3	
Nitrate	1.7	1.4	1.9	2.3	<1	50
Nitries		<0.02	<0.02		<0.02	0.1
Sulfate	5	0		3.3	81	250
Bicarbonates	0			4.9	329	

	Cuves de Meylan	Réservoir des Molettes	Station de Freydière
Analyse bactériologique	Nombre de bactéries faible.	normal	Nombre de bactéries faible.
Minéralisation	Faible	Faible	Faible
Dureté	Faible De nature agressive	Faible	Faible

En conclusion, l'eau de Revel est de bonne qualité bactériologique, faiblement minéralisée et relativement basique. Elle est également de nature agressive, en raison de sa faible teneur en calcaire, ce qui signifie qu'elle sera corrosive pour les canalisations en acier, cuivre et surtout en plomb. L'eau agressive a tendance à se charger de ces métaux mais cela ne constitue pas un risque à Revel du fait qu'il n'y a pas de branchements en plomb.

Dominique Maillet

Visite de la Step

Lundi 20 juin à Freydières, les CM2 au complet et leur maîtresse Elisabeth sont au rendez-vous : visite guidée du réseau d'eau et station d'épuration de Revel.

Le sujet était au programme des CM2 et quoi de plus passionnant que d'aller sur le terrain pour voir et comprendre concrètement comment tout cela fonctionne. De plus, notre guide Christian Bœuf connaît tout cela et a à cœur de nous le montrer.

Départ donc à Freydières où nous découvrons le captage souterrain. Les lampes électriques à la main, les enfants par petits groupes s'enfoncent dans les ténèbres. Une galerie d'environ 20 mètres permet de récupérer les eaux de source. A cette saison et bien que le printemps fut très sec, l'eau coule abondamment. Les enfants sont surtout intrigués et certains effrayés par une colonie de moustiques accrochés au plafond. Leur nombre est impressionnant. Mais rassurez-vous, ils sont inoffensifs.

Nous montons ensuite vers le local où cette eau va passer dans un système de traitement par ultra violet afin que vous ayez une eau potable en permanence. Christian nous montre la lampe et le système de sécurité (appel automatique vers son téléphone personnel) en cas de défaillance du traitement. Maintenant nous descendons à pied vers le réservoir des Molettes. Ici, Christian nous explique le fonctionnement : « c'est comme une chasse d'eau, le réservoir se remplit toujours afin d'être plein ». Ceci permet d'avoir en permanence une réserve d'eau suffisante

pour que chaque révélois relié à ce réservoir puisse consommer de l'eau sans soucis.

Nous profitons de cette pause pour parler aussi des problèmes de l'eau dans le monde : gaspillage, pénurie, pollution... même si ces problèmes sont bien loin de notre quotidien. Les conflits de demain ont déjà leurs origines.

Notre descente continue jusqu'au local technique. Christian nous a préparé tout le matériel que les services techniques utilisent pour amener l'eau chez chaque Révélois : robinet pour couper l'eau sur un secteur, réducteur de pression, compteur.

Après une pause casse-croûte à l'école, nous repartons cette fois vers la nouvelle station d'épuration afin de découvrir ce qui se passe à la sortie de nos maisons. Le dégrilleur laissera sans doute un souvenir olfactif impressionnant après le repas. Même si le principe de traitement n'est pas très simple à expliquer, notre guide nous présente un schéma de la station et avec des mots simples, commente le fonctionnement. Et oui, à la sortie, l'eau semble claire mais aucun des enfants n'en remplira sa gourde.

La visite guidée se termine sur la présentation des lits de roseaux qui permettent le traitement des boues récupérées dans les bassins de décantation.

Je ne sais pas ce qu'il restera de cette grande visite dans la tête de nos enfants. Ils auront sûrement compris que la step ne peut traiter les gravats, serpilières ou autres déchets que certains de leurs parents continuent à jeter dans le réseau. Espérons qu'ils sauront les convaincre.

Dominique Gavillon

La step mode d'emploi

La station d'épuration communale est en service depuis plus d'un an. Malgré les recommandations déjà formulées dans ces colonnes, il s'avère que nombre de Revelois continuent à rejeter de tout dans le réseau, nous pensons donc utile de rappeler les règles d'utilisation de la step :

Ne pas rejeter dans le collecteur des huiles (de friture, de vidange), peintures, solvants, désherbants ou autres produits toxiques qui doivent aller à la déchetterie.

Ne pas rejeter d'objets non biodégradables (cotons tiges, morceaux de tissus, cartons ...) mais les mettre à la poubelle.

Utiliser de préférence des lessives sans phosphates. Éviter de les sur-doser, le lavage n'en serait pas meilleur et le surplus polluerait davantage.

Seules les eaux usées (provenant des cuisines, salles de bains, W-C, buanderie) doivent aller dans le réseau. Il ne faut pas raccorder sur votre installation des eaux parasites (eaux pluviales, sources, drains, vidange de piscine) car elles nuisent à l'épuration. Contrairement à ce que l'on peut penser en diluant la pollution, elle est plus difficile à séparer. Le volume d'eau à traiter augmente ainsi que la consommation électrique pour faire fonctionner les pompes de relevage et par conséquent le prix de l'eau qui vous sera facturé aussi.

Si vous voulez en savoir plus sur la station d'épuration ou obtenir des conseils, vous pouvez nous joindre au 04.76.89.81.24, bureau des services techniques.

Les services techniques



Les effets de la canicule

Certes, nous avons eu chaud cet été mais les effets se firent moins sentir que dans beaucoup de régions. Les principales mesures à titre préventif sur Revel et le département furent :

- Un arrêté municipal de fermeture de deux chemins à la circulation pour diminuer les risques d'incendie: route de Frepéret et route des 4 chemins vers la cabanne des carriers. Arrêté levé le 12 sept.
- Coupure de l'eau à la fontaine et dans les bassins publics du bourg.
- Arrêtés préfectoraux : 2003-10-289 portant limitation des prélèvements d'eau et 2003-10-290 portant mesures de prévention contre les incendies. Ces arrêtés ont été prorogés jusqu'au 25 octobre (affichage en mairie).

Les premières pluies ont permis d'éviter des coupures d'eau sur l'ensemble du réseau et personne n'a (contrairement à certaines rumeurs) manqué d'eau cet été.

dm

PS : Les services techniques sont cependant périodiquement obligés de couper l'eau pour réparer des conduites endommagées parfois même suite à des travaux engagés par des particuliers.

Comice agricole de Saint-Agnes : un bel anniversaire

Un soleil fraîchement levé dans un ciel dégagé, le grand pic de Belledonne en toile de fond, tel était le cadre pour accueillir les bêtes et leurs propriétaires tôt levés, en ce dimanche 7 septembre, jour de comice sur le Balcon de Belledonne.

30 ans, cela se fête ! La commune de Ste Agnès, le syndicat agricole de Ste Agnès, la CCBB et les très nombreux bénévoles, avaient donc bien fait les choses, se dépensant sans compter depuis des mois pour la réussite de cet évènement.

Près de 150 animaux, de tous crins, poils ou plumes s'étaient donné rendez-vous et avaient fait toilette pour le concours. Car un comice agricole sans concours de présentation ne serait pas complet. Le public l'avait bien compris, qui se pressait, à partir de 10h00, pour admirer les plus beaux de nos amis des champs et des basses-cours : Bovins, caprins, ovins, équidés, volailles et lapins sans oublier un lama.

Pendant ce temps, les trompes de chasse de Belledonne donnaient l'aubade avant les traditionnels discours des élus, ravis d'inaugurer ce 30^{ème} anniversaire du comice. Il fut souligné la volonté, pour ce comice, d'élargir l'accueil à tous les agriculteurs adhérents de l'ADABEL. Cette ouverture marque en effet le reflet de l'évolution ayant amené tous les acteurs à travailler à l'échelle du massif de Belledonne dans sa globalité pour la réalisation d'un projet de territoire. « L'avenir appartient à ceux qui s'engagent », a-t-on pu entendre en conclusion de l'inauguration.

Puis vint le moment du repas où chacun pût goûter aux produits présentés par les producteurs de Belledonne.

L'après-midi offrit un pur moment de bonheur : la naissance en public d'un veau ! Si tout se passa bien pour la mère et l'enfant, ils furent tout de même isolés pour préserver les nécessaires câlins d'un tel évènement.

Vinrent enfin les jeux traditionnels : le tir à la corde, qui vit le match très disputé « Ste Agnès – reste du monde », le maire, Claude Blanc Coquand appelant tous ses administrés à participer à la lutte amicale ; le tiercé d'ânes fut également un moment fort avec une épreuve en forme de duathlon alliant course en sacs et course d'obstacles à dos d'ânes : un moment « hippique » ! Sans oublier le concours de bûcheron, le lancer de bottes de paille, les expositions, et bien d'autres activités.

Vers 18h00, une ondée se chargeait de clore cette belle journée, rappelant que cette fête marquait aussi la fin de l'été. Et le retour vers les étables, écuries et autres basses-cours des animaux après un été torride passé à l'extérieur. Rendez-vous est pris pour la prochaine édition !





Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 24 juin 2003

Présents :

Solange BILLARD ; Hélène FANET ; Dominique GAVILLON ; Cindy GIRONA ; Gérard HOSTACHE ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Bernard MICHON ; Denis PETTE ; Roger SECONDINO

Absents : Jean Pierre LOMBARD

Procuration : Philippe VINCENT à Dominique MAILLET

Approbation des comptes administratifs et comptes de gestion 2002 :

Monsieur Dominique GAVILLON, doyen de l'assemblée expose au conseil municipal les comptes administratifs et les comptes de gestion 2002. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces comptes.

Convention APAGI

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention avec l'A.P.A.G.I. (association de protection des animaux dans l'agglomération grenobloise).

Avenant n° 1 marché de maîtrise d'œuvre Alp'études

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre Alp'études pour les travaux du secteur de la Bourgeat, le coût prévisionnel des travaux étant passé de 377000 € à 630800 € H.T.

Révision de la redevance d'assainissement

Le conseil municipal décide de passer la redevance d'assainissement de 0,91 € à 1 € H.T. le m³ d'eau potable consommé., redevance perçue uniquement sur les facturations des foyers raccordés à l'assainissement collectif.

Décision acceptée comme suit : 11 voix pour – 1 voix contre

Création d'un poste d'agent d'entretien

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'agent d'entretien, sachant que ce poste sera pourvu par un agent actuellement en poste dans le contrat emploi consolidé est arrivé à échéance.

Certification de la gestion durable de la forêt communale

Le conseil municipal décide d'adhérer à la FNCOFORT pour une politique de qualité de gestion forestière durable définie par PEFC Rhône Alpes.

Décision adoptée comme suit : 2 abstentions – 10 voix pour

Processus de mise à disposition de sentiers à la C.C.B.B.

Le conseil municipal donne son accord pour la mise à disposition des sentiers suivants à la C.C.B.B. : sentier des Lacs Robert à la Pra – sentier des Lacs Robert à la prairie de l'Oursière, sentiers des Lacs Robert à la Pra en passant par les Lacs David, ceci afin que la CCBB puisse aménager et entretenir ces sentiers de randonnée intercommunaux dans le cadre du Plan Départemental d'Itinéraires Pédestres et de Randonnée.

Décision adoptée comme suit : 2 abstentions – 10 voix pour

Approbation du règlement d'affouage 2003

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement d'affouage 2003

Modification des délégués au Syndicat d'Electricité 38

Madame Hélène FANET souhaitant ne plus être déléguée au SE 38, Monsieur Bernard MICHON est élu comme délégué titulaire, et Madame Sylvaine LADAKIS, déléguée suppléante.

Modification des délégués à la Communauté de communes du Balcon de Belledonne.

Monsieur le Maire demande de réélire les délégués à la CCBB. Monsieur Denis PETTE demande la parole et expose qu'il démissionne à la fin de ce conseil municipal pour divergence d'opinions. Après délibération, les délégués suivants sont élus :

Titulaires : Bernard MICHON (2 ne prend pas part au vote – 2 abstentions – 8 voix pour) ; Solange BILLARD (2 npppv – 10 voix pour) ; Roger SECONDINO (6 npppv – 6 voix pour)
Suppléants : Hélène FANET (3 npppv – 9 voix pour) ; Laurence LEROUX (3 npppv – 9 voix pour) ; Philippe VINCENT (3 npppv – 9 voix pour).

Modification de la régie d'avances

Le conseil municipal décide à l'unanimité de passer la régie d'avances réservée au service animation de 1067,14 euros à 4500 euros.

Questions diverses

Bail M. MOSSET

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer un bail emphytéotique à Monsieur MOSSET, locataire d'une petite maison communale depuis 1994 aux Granges de Freydières, à déposer un permis de construire pour l'agrandissement de la maison par Monsieur MOSSET. Décision adoptée comme suit : 2 abstentions – 1 voix contre – 9 voix pour.

Modification des délégués du Syndicat Intercommunal d'actions gérontologiques
Compte tenu des modifications de statut du Syndicat Intercommunal d'actions gérontologiques, le conseil municipal nomme à l'unanimité les deux délégués titulaires : Mesdames BILLARD et LEROUX et les 2 délégués suppléants : Mademoiselle GIRONA et Monsieur MICHON.

Secours - Tarification en application de l'article 54 de la loi du 27 février 2002
Suite à la promulgation de la loi du 27 février 2002 dite loi "démocratie de proximité, le conseil municipal décide à l'unanimité que toute personne qui, dans le cadre de pratique sportive ou de loisirs, oblige la Commune à engager des dépenses propres pour assurer les secours puisse se voir appliquer l'article 54 de ladite loi sur le territoire communal.

Vente terrain communal à Messieurs BALONDRADE et GADEBOIS

Le conseil municipal décide à l'unanimité : de vendre à Monsieur BALONDRADE une partie de la parcelle B857 aux fins d'y installer sa bergerie et le siège de son exploitation, de vendre à Monsieur GADEBOIS le surplus de cette parcelle, jouxtant sa propriété, de vendre au prix de 0,61 € le m² d'autoriser Monsieur BALONDRADE à déposer les permis de construire de son habitation et de sa bergerie.

Demande de subvention au conseil général pour fonctionnement de la cantine scolaire

La commune de Revel accueillant 17 enfants de la commune de St Jean le Vieux à l'école est autorisée à demander une subvention pour fonctionnement de la cantine scolaire au conseil général. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander cette subvention.

Conseil du 11 juillet 2003

Présents :

Bernard MICHON ; Dominique GAVILLON ; Gérard HOSTACHE ; Solange BILLARD ; Laurence LEROUX ; Cindy GIRONA ; Roger SECONDINO

Absents :

Jean Pierre LOMBARD ; Dominique MAILLET ; Philippe VINCENT ; Sylvaine LADAKIS

Procuration : Hélène FANET à Bernard MICHON

Secrétaire : Solange BILLARD

Approbation de l'avis de la commission d'appel d'offres sur les travaux de réseaux dans le secteur de la bourgeat

Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de la commission d'appel d'appels d'offres et autorise Monsieur le Maire à signer le marché. Les entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot n° 1 (réseaux humides) Entreprises PELISSARD et CARRET VETTIER pour un montant de 334242,34 € HT
- Lot n° 2 (réseaux secs) Entreprise PELISSARD et CARRET VETTIER pour un montant de 172407,80 € H.T.
- Lot n° 3 (voirie) Entreprise SACER pour un montant de 47125 € H.T.

Infos Jeunes...

Rétro-Viseur sur les activités de juillet

Centre de loisirs 6-11 ans :

Encore une réussite ! Cette année, 56 enfants ont participé aux activités du centre de loisirs. C'est un tout petit peu moins que l'été dernier, mais par contre, la fréquentation a été plus importante, avec une moyenne de 27 enfants inscrits par jour. Les activités spécifiques du matin (tir à l'arc, théâtre, dessin) ont rencontré un vif succès, avec des effectifs au maximum, et des enfants ravis... c'est là l'essentiel !



Mais il y avait aussi toutes les activités proposées par l'équipe d'animation : créations manuelles, jeux et ballades extérieurs, fabrication de pizzas au four à pain, qui paraît-il étaient succulentes..., et aussi les sorties extérieures : piscine Flottibulle, accrobranche « Forêt de l'aventure », et cinéma, seule la patinoire a dû être annulée au dernier moment pour problèmes techniques... la glace était fondue !



Activités ados 11-17 ans :

3 sorties étaient organisées pendant la première semaine de juillet :

Baignade au lac de Paladru + ballade à cheval : suite à des désistements de dernière minute, il n'y a eu que 3 participants, qui ont malgré tout profité d'une superbe journée ensoleillée pour se baigner et faire une ballade très sympa à cheval.

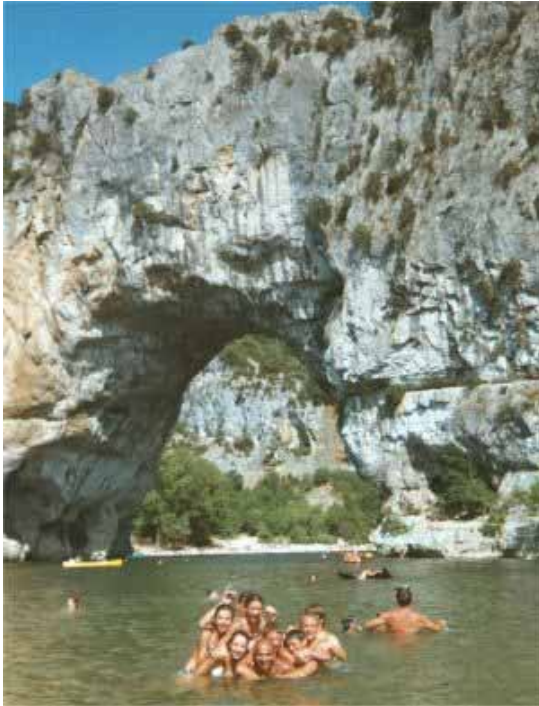
Centre aquatique d'Aix-les-bains : toboggans à gogo, trampolines, piscines presque rien que pour nous, dehors ou dedans en fonction des averses, les 9 participants se sont bien amusés !

Aventure Land à Laffrey : 8 jeunes ont 'dompté' le tout nouveau Aventure Land de Laffrey d'arbres en arbres, quelques téméraires ont même bravé le saut de tarzan, et tous se sont rafraîchis dans l'eau du lac...

Grésivacamp en Ardèche du 5 au 12 juillet (11-17 ans) :

Pour cette 4ème édition du Grésivacamp, de nombreuses communes nous ont rejoint sur le projet, et nous sommes finalement partis à 8 communes de la Vallée du Grésivaudan, avec presque 80 jeunes, dont 10 revelois, plus une douzaine de jeunes de la Vallée de l'Hyon (nord Isère). L'organisation a donc été plus

complexe (l'année dernière, nous étions 3 communes avec une trentaine de jeunes), mais le camp s'est très bien passé, avec un soleil et aucun orage... idéal pour les activités : descente de l'Ardèche en canoë sur 2 jours avec nuit à la belle étoile en bivouac, canyoning, spéléo, équitation, baignade... Tout le monde est prêt à repartir pour une nouvelle édition.



Camp Eaux vives au Lauzet / Ubaye du 15 au 20 juillet (14-17 ans) :

« Un peu court », c'est l'avis de la plupart des 12 jeunes qui sont partis et cela veut dire que c'était bien ! Ce camp avait été mis en place avec les jeunes depuis les vacances de Pâques, pour décider du lieu, du mode d'hébergement, des activités... Le choix a été fait pour un camping et principalement des activités eaux vives.

Nous avons donc passé une petite semaine au camping du Bois des Hoches au bord de l'Ubaye, dans laquelle nous avons fait du rafting, du canoë hot dog et de l'hydrospeed. Nous avons aussi fait une descente VTT de Sauze à Barcelonnette, du canyoning en rappel, et de nombreuses baignades dans le petit lac du Lauzet à côté du camping, ainsi qu'une trempette dans l'eau fraîche du lac de Serre-Ponçon.

RDV très bientôt pour préparer un nouveau camp 14-17 ans l'été prochain.



Année 2003 - 2004...

Le programme des 6-11 ans :

A nouveau cette année, le centre de loisirs ouvrira ses portes à la Toussaint, à Pâques et en juillet pour les enfants de 6 à 11 ans scolarisés du CP au CM2. Un programme est généralement distribué à l'école de Revel, si vos enfants n'y sont pas scolarisés et que vous souhaitez en disposer vous pouvez passer en mairie ou appeler le Service Animation pour qu'il vous soit envoyé.

Le programme des 11-17 ans (collégiens-lycéens) :

En périodes scolaires :

Des sorties et animations sont proposées régulièrement au moyen du « Bulletin des 11-17 ans de Revel et St Jean le Vieux », diffusé auprès des jeunes directement par courrier. Si vous êtes concernés et n'avez pas reçu celui de septembre, signalez-le au Service

Animation. Pour la nature des animations, toutes suggestions sont les bienvenues

Ski : Cette année encore, les sorties de ski/surf du samedi à Chamrousse de janvier à mars seront proposées pour les jeunes de plus de 14 ans, inscriptions courant novembre.

Hip-Hop : Une enquête a été réalisée auprès des jeunes ayant participé aux stages hip hop organisés pendant les vacances cette dernière année, afin de connaître leurs motivations pour une pratique plus régulière de l'activité hors vacances. Il en est ressorti qu'un groupe d'une dizaine de jeunes est prêt à s'investir dans cette activité, à l'année, sur les créneaux disponibles au niveau de la salle de Revel (lundi ou jeudi, 18h-20h). Le problème pour cette année, est que nous n'avons pas trouvé d'intervenant libre pour ces créneaux. Donc mis à part si une solution est trouvée en cours d'année, le hip hop sera proposé en stage pendant les vacances.

Vacances :

Des sorties, stages, animations, soirées, camps seront proposés (sauf vacances Noël). Toutes les idées sont les bienvenues. Les camps doivent se préparer longtemps à l'avance. Si vous êtes d'ors et déjà intéressés par un séjour ski pendant les vacances de février, et/ou pour les camps d'été, faites vous connaître dès maintenant auprès du Service Animation. Merci.

Week-end rando montagne

Week-end rando prévu le 18 et 19 octobre pour les collégiens et lycéens (4ème-1ère). Au programme : rando en montagne sur 2 jours avec nuit en refuge ou bivouac, lieux et conditions à préciser ultérieurement.

Site Internet

Le site Internet du Service Animation est en cours d'élaboration. Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante :

<http://membres.lycos.fr/sajrevel>

Si des jeunes ont des idées et sont motivés pour développer le site, contactez Line.

Renseignements, inscriptions, auprès de Line, au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr



Vie Associative

ROC

Assemblée générale :

Retenez cette date : **le vendredi 21 novembre, grange FREYDANE à 19 heures** autour d'un apéritif.

Le ROC, c'est 136 familles adhérentes, 385 inscriptions aux activités pour l'année 2002-2003

ET POURTANT, l'an dernier AUCUN adhérent (hormis le bureau et les responsables d'activités) n'était présent à l'assemblée générale.

Cette année, Claude PIERRE quittera la présidence du ROC pour prendre en charge l'organisation et l'encadrement technique du VTT. Un nouveau président doit donc impérativement reprendre le flambeau.

Rendez vous donc le 21 novembre prochain.
C'est à vous de décider ce que deviendra le ROC

Activités

Comme chaque année, le ROC propose un ensemble d'activités pour les enfants, les ados et les adultes.

Les inscriptions ont eu lieu fin septembre et toutes ces activités ont repris. N'hésitez pas à contacter les responsables d'activité pour vous joindre aux groupes. Il reste souvent des places.

- Karaté : Jean Marc Belleville
- Roller / street-hockey : Patrick Courdier
- Ski du mercredi : Line Baranger, Genevière Baudoin
- Gym stretching : Magalie Chapuis
- VTT : Claude Pierré
- ping-pong : Jean François Guérin
- Football : Jean Marc Belleville
- Tennis : Claude Pierré
- Tir à l'arc : Jean Marc Belleville
- Volley

Nouveau terrain VTT

Le verger a fait peau neuve cet été avec deux nouveaux occupants : le potager de l'école maternelle et le terrain de Vélo trial.



L'activité VTT du ROC a très bien marché en 2003 avec 48 enfants et 12 adultes inscrits. Un petit groupe d'acharnés obtient déjà des résultats prometteurs en compétition dans les disciplines trial, descente et cross country. L'entraînement trial n'étant jusqu'à présent possible qu'à Freydière et nécessitant des déplacements fréquents en voiture, le ROC obtenu la permission d'aménager un terrain au cœur du village, à savoir, sur le verger derrière la maison Guimet.

Différentes zones de trial ont donc été aménagées par les jeunes et les adultes du groupe VTT, avec l'aide du tracto-pelle de la mairie. Les zones sont construites avec des traverses de chemin de fer en chêne, des rondins, des tourets (bobines de câble en bois) des cailloux et des pneus. Cet aménagement sera complété par des bosses de terre pour la pratique du BMX.



Certains pourront trouver que cet aménagement a dénaturé le caractère champêtre de notre verger. L'esthétisme des équipements est certes discutable mais

l'emplacement s'est avéré être le meilleur possible et le nombre de jeunes concernées par ce projet a prévalu.

Une convention a été passée entre le ROC et la mairie qui réserve l'utilisation du terrain au ROC pendant les heures d'entraînement. En dehors de ces heures, l'utilisation du terrain est libre mais sous la responsabilité des parents.

Il faut noter que cet aménagement est réservé à l'utilisation du VTT, à l'exclusion donc de tout véhicule à moteur.

Dominique Maillet

Championnat Rhône Alpes

Le 28 septembre avait lieu en Ardèche le championnat Rhône Alpes de trial. Le temps, déjà gris au départ de Revel, se dégradait progressivement et c'est sous une pluie nourrie que la compétition démarrait. Le tracé déjà très technique par temps sec devenait particulièrement glissant et éprouvant pour le moral. Heureusement la pluie cessait à l'heure du déjeuner, et le terrain séchant progressivement redonnait aux freins un peu de leur efficacité.

Un bilan plutôt flatteur pour nos cinq participants revelois avec 2 médailles d'or, 2 d'argent et une quatrième place. A croire que l'aménagement du terrain de trial de Revel porte déjà ses fruits.

Plus que des médailles, nos jeunes garderont sûrement de cette journée, une bonne expérience de vie. Tout au long de leurs 18 parcours ils avaient en effet maint fois l'occasion de perdre et retrouver le moral.

Dans ces épreuves sportives, gageons que nos jeunes s'arment pour les épreuves de la vie.

Dominique Maillet

Maillots ROC VTT

Pour les simples sorties du club et surtout pour les compétitions, les jeunes et les moins jeunes aiment afficher les couleurs de leur club. La section ROC VTT propose donc à l'achat, une série de maillots, cuissards et collants aux couleurs du club.

Quatre entreprises de la région nous ont apporté leur soutien dans cette opération et orneront donc les tenues du club. Ils en sont chaudement remerciés.



SACER sud Est

MIDALI

ZPCV

**Poissonnerie
Petit Bateau**

Journée découverte

Samedi 13 septembre avait lieu la journée nationale de découverte des sports cyclistes. Le ROC n'était pas en reste et avait organisé une petite manifestation avec sous forme d'ateliers : une descente, un cross country et 2 parcours de trial. 46 jeunes du ROC et des nouveaux venus se sont relayés toute la journée aux différents ateliers. 12 « papy » (les parents) se sont aussi affrontés amicalement sur le parcours de cross.

La journée fut un succès avec 7 nouveaux inscrits aux cours VTT et toujours la chaude ambiance des manifestations sportives. Si l'organisation fut comme souvent portée par un petit groupe, avec en tête le président du ROC, il faut noter la forte implication de tous les jeunes de la section VTT pour l'installation du site.

Dm pour le bureau



Chorale de Revel

Les répétitions de la chorale, sous la direction d'Annie Nicolo, ont repris depuis le 10 septembre, le mercredi soir à 20h30 à la Grange de Freydane. N'hésitez pas à venir vous essayer au chant afin de renforcer les différents pupitres et plus particulièrement ceux des hommes (Ténor et Basse)

Le montant de la cotisation a été fixé à 40€. A noter déjà, que la chorale se produira en l'Église de Revel le 13 décembre 2003, et qu'elle se déplacera en l'Église de St Martin le Vinoux, le 14 décembre 2003 se joignant à la Chorale Charmant Som de St Egrève.

A très bientôt parmi nous.

Bibliothèque

La Bibliothèque, c'est environ 6.000 ouvrages à ce jour : dons, achats, prêts de la BDI (Bibliothèque départementale de l'Isère) ; autant dans le secteur adulte que jeunesse. Vous trouverez plusieurs catégories de documents : romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, mensuels, illustrés.

L'inscription est familiale et valable un an. Vous pouvez emprunter 3 livres par personne et pendant trois semaines.

- CHANGEMENT -

A la suite de la mise en place d'un nouveau système pour la cotisation annuelle, nous convions nos aimables lectrices et lecteurs à se rendre en mairie à partir du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 janvier pour le prochain abonnement : paiement à percevoir en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi 13h30 à 16h30

Mardi et vendredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 08h30 à 11h30

Passé ce délai, les adhérents n'ayant pas réglé leur cotisation ne pourront pas emprunter de documents. Bien entendu tout nouveau lecteur pourra s'inscrire en cours d'année.

La cotisation annuelle est de 9 € à l'ordre du Trésor Public.

Comité des fêtes

■ **Le bal de l'été encore un succès !**

Sous la canicule de juillet a eu lieu le traditionnel bal gratuit de l'été. Malgré l'annulation du feu d'artifice, pour cause de sécheresse, et une météo annoncée incertaine (mais finalement belle), les adeptes de la fête, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés à l'Espace Guimet jusque tard dans la nuit.



Nous considérons cette fête comme une réussite contrairement à l'article écrit pour le Dauphiné Libéré par un apprenti journaliste absent ce soir là. Les personnes qui, elles, étaient avec nous auront pu rectifier d'elles même.

■ **Halloween**

Samedi 25 octobre

Petits et grands à vos déguisements ! Nous vous proposons cette année de fêter Halloween. Venez nous rejoindre nombreux salle de l'Oursière dès 20h30 pour une joyeuse soirée dansante. L'entrée sera gratuite pour toutes les personnes déguisées et peut être serez vous l'heureux gagnant du concours du déguisement le plus original.

■ **Gôûter/spectacle de Noël**

Cette année encore le Père Noël a prévu de faire escale dans notre charmant petit village lors de sa collecte des lettres. A cette occasion, les enfants pourront assister à un spectacle tout en se réchauffant autour d'un goûter. La journée se terminera par une surprise !

Rendez vous le Samedi 13 décembre

Le comité des fêtes

L'association des parents d'élèves de Revel et de St Jean le Vieux (association loi 1901 et conseil local F.C.P.E.) est un groupe de parents bénévoles agissant dans le cadre de la vie scolaire et périscolaire des enfants qui fréquentent l'école de Revel.

Quelques chiffres : pour l'année 2003-2004, l'école primaire accueille 99 enfants répartis en 4 classes.

L'école maternelle accueille 68 enfants répartis en 3 classes.

Les actions de l'association sont diverses :

- actions ponctuelles auprès des instances compétentes en cas de demandes particulières dans l'école (ouverture de classe, transport scolaire, etc, ...)
- animations permettant d'apporter un soutien financier à l'école afin que nos enfants puissent bénéficier d'activités pédagogiques ou sportives complémentaires.
- Conférence - débat avec intervenants extérieurs sur divers sujets concernant la vie de l'enfant.

Cette année, le budget de l'APE a permis de soutenir financièrement divers projets de l'école :

- achat de matériels pour les classes de maternelle
- sorties raquettes pour les classes de Moyenne Section et Grande Section de maternelle
- sorties ski de fond pour toutes les classes de l'école élémentaire

Ces actions ne peuvent être menées qu'avec le plus grand nombre de parents. En rejoignant l'APE, vous participerez à la vie de vos enfants. Vos idées, vos projets et votre aide sont les bienvenus.

Au cours de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 20 septembre salle Jean Riboud, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Coralie BOURDELAIN
Secrétaire : Dominique CAPRON
Secrétaire – adj : Corinne RIALLAN
Trésorière : Anne LOMBARDOT – ANCEY
Trésorière – adj : Annie POLIER – BON
Membres :
BEOLET Fabienne, BERNERON Vincent

BOISTARD Odile, DESCOTILS Luc
FLAUBERT- ROLLET Isabelle
LETERME Marie – Dominique
MARTINEZ Valérie, OLEK Laurent
PESENTI Michèle, POTIER Catherine
POULAIN Isabelle
RANCHON - DELABAERE Anne – Adèle
RITTER Martine, ROBERT Carole

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole auront lieu le samedi 18 octobre de 8H à 12H dans les locaux de l'école élémentaire.

Une boîte aux lettres APE est à votre disposition place de la mairie pour vos questions ou vos suggestions.

Vous pouvez également contacter directement les personnes suivantes :

Coralie Bourdelain : 04 76 89 86 62
Dominique Capron : 04 76 89 84 56

■ Animation périscolaire

Destinée aux enfants de l'école maternelle et de l'école primaire, cette activité se déroule dans les locaux de la salle Jean Riboud et ponctuellement à la Grange Freydan.

Les heures d'ouverture sont les suivantes : jours de classe avec horaires :

Le matin de 7H30 à 8H30 L'après-midi de 16H30 à 18H15

Elle est encadrée par deux personnes qui proposent aux enfants des activités diverses : lecture, dessin, pâte à sel, jeux de construction, jeux de ballon, découpage, pliage, tissage, collage, repos, etc., et qui restent à leur écoute.

L'animation affiche complet presque chaque jour. En cas de besoin, contacter les personnes responsables aux heures d'ouverture, salle Jean Riboud ou par téléphone (même numéro que la cantine : 04.76.89.82.78), soit par courrier à déposer dans la boîte aux lettres APE.

Anne-Adèle RANCHON – DELABAERE est chargée de la communication APS, mairie et autres instances administratives.

Le bureau de l'A.P.E.

L'AFR propose cette année les activités suivantes :

- Guitare : Jean-Pierre Lasorak, 04.76.89.84.88
- Cirque : Liliane Chabaud, 04.76.89.81.17
- Arts plastiques,
- Aquarelle : Anne Charlotte De Vignes, 04.76.89.83.01
- Théâtre,
- Patchwork : Nathalie Maissant 04.76.89.82.68
- Danse : Dominique Capron, au 04.76.89.84.56
- Atelier bois.

Les inscriptions ont eu lieu fin septembre et toutes ces activités ont repris. N'hésitez pas à contacter les responsables d'activité pour vous joindre aux groupes. Il reste notamment des places aux **arts plastiques, et au théâtre enfant**.

Comme chaque année le bureau doit se renouveler pour compenser les départs et faire que la tâche de chacun ne soit pas trop lourde. En perspective de plusieurs départs l'année prochaine, le bureau attend donc de nouvelles recrues pour leur passer le témoin en douceur.

Le bureau vous convie tous à l'assemblée générale qui aura lieu autour d'un buffet partagé où chacun pourra amener sa contribution sucrée ou salée, l'AFR se chargeant du liquide.

Vendredi 17 Octobre à partir de 19 H 30
Salle Freydane

■ Théâtre Adulte

L'activité a repris tous les lundi soir. Si le spectacle de fin d'année dernière fut très confidentiel, celui de juin 2004 le sera sûrement moins.



*La cantine, en
2003 / 2004*

C'est l'Association pour un Restaurant Scolaire à Revel (ARSR) qui gère la cantine.

Pour 2003/2004 110 enfants sont inscrits à la cantine. Les mardis et jeudis sont les jours les plus fréquentés avec 60 à 75 repas servis selon les semaines. Il y a entre 45 et 60 repas servis les lundis et vendredis.

Cette année, une quarantaine d'enfants de maternelle sont inscrits.

Les services ont été répartis en fonction de ces nouvelles inscriptions : un premier service des plus grands vers 11h40 (du CE1 au CM2), les plus grands sont les plus affamés, les petits ayant tous goûté dans la matinée à l'école. Un deuxième service a lieu avec les plus petits, vers 12h30 (maternelles et CP).

Vous trouverez toutes les semaines les menus servis à vos enfants affichés sur la porte d'entrée de l'école maternelle et sur le panneau d'affichage côté mairie.

Depuis 2003 nous avons réintroduit la viande de bœuf dans les menus. Cette viande est achetée à nos fournisseurs moyennant les certificats de traçabilité exigés par les nouvelles réglementations en vigueur. Le bœuf ne sera servi que 2 fois par mois environ, la diversité alimentaire restant très importante pour nous (poissons, viandes blanches, ...)

Suite aux décisions prises lors de la réunion 'cantine' du mois de juin, vous avez pu constater les changements de règlement pour cette nouvelle année scolaire. En effet, les déficits des années antérieures nous ont contraint à demander un engagement d'inscription régulier sur l'année. Pour l'année 2002/2003, c'est la Mairie de Revel qui nous a permis d'atteindre l'équilibre financier, par des versements de subventions exceptionnelles. 6842 repas ont été facturés, alors qu'il aurait fallu en servir environ 8000 pour atteindre l'équilibre.

Face au déficit, et en accord avec les parents présents à la réunion en juin, nous avons choisi de conserver une bonne qualité de nourriture et de service, au détriment d'une souplesse totale dans les inscriptions dont le coût et la charge ne pouvaient plus être assurés par la cantine.

Pour la cantine, Mireille BERTHUI

La Vie Révéloise, L'Avis Révélois...



Tir à l'arc

On ne connaît souvent du tir à l'arc que le tir sur cible mais qui connaît le tir nature ?

Le tir nature est dérivé du tir chasse, il se pratique en forêt et consiste à tirer sur des posters d'animaux où sont dessinées 3 zones

appelées : Paille, Blessé, Tué et correspondant chacune à des nombres de points. Les cibles d'animaux sont de différentes tailles ce qui influe sur la distance de tir : petits animaux (merles..) de 5 à 15 mètres, moyen (blaireau...) 15 à 25 mètres et gros gibier (cerf...) 25 à 45 mètres. Le tir se pratique dans toutes les positions et vers toutes les directions (du haut d'un rocher vers le bas par exemple). Cette discipline est très proche du tir 3D qui se pratique sur des reproductions d'animaux en polystyrène.

Les compétitions de tir nature se déroulent en forêt sur 2 parcours de 21 cibles chacun avec un temps moyen de 3 H 30. Les concurrents par groupe de 4 parcourent un chemin jusqu'à trouver tour à tour les 21 piquets indiquant la proximité d'une cible. A partir de ce moment, le premier concurrent a 35 secondes chrono (en cadet) pour : trouver le pas de tir marqué par un autre piquet (parfois bien caché), trouver la cible, tirer une première flèche et au besoin une deuxième flèche à un deuxième piquet plus rapproché. Une fois ses deux flèches tirées, le concurrent comptabilise ses points et laisse la place au concurrent suivant.

Pourquoi ce détail sur la pratique du tir nature ? C'est que **cette année, Rémi Revolon est champion de France** cadet de la discipline dans la catégorie un arc à poulie.

Grande année pour Rémi qui s'est classé cette année 1^{er} au championnat de l'Isère, puis au

championnat de ligue et enfin au championnat de France à Belfort les 9 et 10 juillet. Ce championnat regroupait une trentaine de concurrents en cadet pour un total de plus de 500 concurrents. L'année passée Rémi se classait en minime 5^{ème} en tir nature et 4^{ème} en tir 3D.



Rémi a commencé le tir dès 6 ans en fabriquant son propre arc en noisetier mais le plus beau de l'histoire est qu'il a pris ses premiers cours avec le ROC à 10 ans. Il a ensuite rejoint les clubs de Domène puis d'Eybens. Il s'y entraîne une fois par semaine et complète cet entraînement par une ou deux séances à la maison pour la plus grande joie de sa voisine Geneviève qui accepte sans rechigner de passer la tondeuse en armure.

Dominique Maillet

Vélo Trial

Trial, 4 cross, Cross Country, Descente, Free Ride, BMX, difficile de s'y retrouver parmi toutes les disciplines du VTT. Pour le trial on pense plutôt à des épreuves de moto mais le VTT trial est une discipline qui devient de plus en plus populaire. Le but est de parcourir un circuit (zone) encombré de divers obstacles sans poser de pieds par terre. Les obstacles sont des cailloux des troncs d'arbre, butes de terre, tourets, pneus...Le trial est donc un sport basé sur l'équilibre et la maîtrise de soi.

Les compétitions de trial se déroulent sur des parcours de 6 zones que l'on doit parcourir 3 fois chacune. Chaque pied par terre coûte un point pour un maximum de 5 par zone. Une chute ou deux pieds simultanément coûtent 5 points, L'ensemble de la compétition dure toute la journée. Le trial fait également partie comme le Cross country et la descente des épreuves des TRJV (Trophée Régional des Jeunes Vététistes), dans ce cas le circuit ne comporte que trois zones à pratiquer une seule fois

Quelques Revelois ont commencé les compétitions trial en 2003 se classant honorablement au niveau Rhône Alpes. Il y en a pourtant un qui s'y est mis bien avant les autres et bénéficie donc d'une confortable avance sur ses copains, c'est Arthur Guigal. Arthur a commencé le trial à 6 ans pour imiter son papa sur sa moto. Depuis il enchaîne les compétitions. L'année dernière, il s'est classé 6^{ème} en coupe Rhône Alpes alors qu'il courait dans une catégorie au dessus de la sienne, 6^{ème} en coupe de France, **2^{ème} au**



championnat de France et 2^{ème} au championnat du monde. La saison 2003 n'est pas terminée mais au mois d'août, il a déjà obtenu une médaille de bronze au championnat du monde.

Le trial requiert une bonne dose d'équilibre mais surtout un entraînement très sérieux. En plus d'une séance hebdomadaire à son club, c'est pratiquement tous les jours qu'Arthur enfourche son vélo.

Dominique Maillet

BB 2004 Tous à vos pinceaux pour le concours d'affiche

Avec la 19^{ème} édition de la course pédestre du BALCON de BELLEDONNE le 25 Avril 2004, l'Association 'Balcon de Belledonne' est la première association à tisser un lien complet entre tous les villages du balcon depuis Allevard jusqu'à Uriage.

Autour de la compétition sportive, elle invitera tous les coureurs et les habitants des villages traversés à venir: « **faire la fête en courant sur notre Balcon** ». Telle est la devise de la quinzaine de membres bénévoles de cette association qui veulent faire partager à tous pendant 2 jours leur amour pour ce massif.

L'ambiance qu'ils ont su maintenir sur cette course a attiré l'attention des spécialistes des courses de grand fond et de montagne puisque, depuis quelques années, l'une des revues de référence : **Jogging International** la classe, parmi les **40 meilleurs jours de fête** sur une sélection de 300 courses et que chaque année plus de 500 coureurs y participent.

L'activité de l'association a débuté par une exposition lors du comice agricole le 7 septembre à Ste Agnès et se poursuivra jusqu'au week-end du 25 Avril 2004 par la tenue d'une vingtaine de réunions de coordination pour que tout soit parfait et que chacune des 300 personnes mobilisées ces 2 jours sachent œuvrer pour la satisfaction des participants et la promotion de notre massif.

L'activité de ce trimestre est concentrée sur la recherche de partenaires et de subventions, à la fabrication de l'affiche et de la

plaquette d'information qui sera envoyée dans toute la France et les pays européens voisins. Le choix de l'affiche fait l'objet d'un concours entre les élèves des écoles et des collèges du Balcon. Ce concours est aussi ouvert à tout ceux qui ont l'inspiration et un bon coup de crayon. C'est ainsi que l'affiche de 2001 était issu du dessin d'une dame du club le Perlet de Revel.

Pour participer, vos dessins en couleurs doivent résumer sur un format A4, l'esprit de la course mais aussi la simplicité, la fête et le dynamisme. Ils devront nous parvenir avant le mardi 4 Novembre 2003 par courrier à l'Association Balcon de Belledonne, Mairie de Ste Agnès 38190 ou à notre boîte postale : BB 2004 BP 1000 38405 St Martin d'Hères ou en les remettant aux membres de l'association habitants Revel, Jean-Louis et Marie Claude CHEVAL au Geymond ou Maurice MURAZ à la Tour. Le dessin retenu sera utilisé sur 300 affiches 60 x 80, 3000 couvertures de la plaquette d'information, 50 dossiers de presse, 800 tee-shirts offerts aux coureurs, 200 couvertures du bilan après course. L'artiste se verra proposé d'assister l'infographiste qui, à partir du dessin retenu, crée la maquette de l'affiche et sera récompensé sur le podium lors de la remise des prix. Tous les dessins proposés seront exposés le jour de la course sous le chapiteau près de l'arrivée dans le parc thermal d'Uriage.

Alors **tous à vos pinceaux.**

Dans le prochain n° de Revel Dialogue nous vous parlerons des autres activités nécessaires à la bonne organisation de ces 2 jours de fête sur le Balcon de Belledonne.

Maurice Muraz

Des nouvelles de l'ADSL

Tout espoir n'est pas perdu. Jusqu'à présent, l'arrivée de l'ADSL était subordonnée à celle d'une fibre optique au central de Revel : et au vu des travaux à effectuer pour cela, c'était sans espoir. Mais les règles internes de France Télécom ont changé, et on peut maintenant, techniquement et "réglementairement" faire monter l'ADSL de la vallée sur les câbles existants.

France Télécom a donc finalement répondu à la lettre qu'avait envoyée Bernard Michon, notre maire, en novembre 2002. Dans cette

lettre, datée de septembre 2003 (!) on peut notamment lire que France Télécom installera l'ADSL partout où 100 personnes au moins auront pris l'engagement ferme de se faire installer l'ADSL, et ceci SUR L'ENSEMBLE DES OPERATEURS. Autrement dit, 40 abonnés FT + 20 abonnés Free + 20 Libertysurf + 20 Nerim = le quota nécessaire. On n'est donc pas obligé de prendre France Télécom.

Il ne faut pas toutefois imaginer que ça va se faire d'ici quelques jours : d'une part, apparemment les procédures pour comptabiliser ces engagements ne sont pas en place, et d'autre part la technique est relativement nouvelle et il se peut que les installations ne commencent pas avant la fin de l'année.

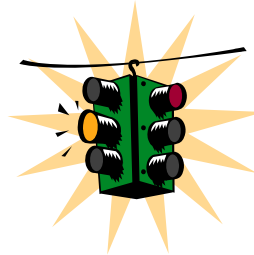
Enfin, la limite de 100 personnes peut évoluer, d'après les différents bruits de couloir entendus. Rappelons que sur la pétition en ligne de www.revel-belledonne.com/adsl/, il y a actuellement 121 personnes intéressées dont 74 ont déclaré vouloir prendre ADSL dès qu'il arrive. Il en manque donc encore un peu.

N'hésitez pas à téléphoner à France Télécom ou aux autres opérateurs pour leur demander comment manifester cet "engagement ferme".

Jean Marc Coursimault

La vitesse en question

Entre le 15 et le 23 mars dernier, la DDE de Domène a procédé à la demande de la mairie à des comptages de vitesse sur la commune.



Des mesures ont été prises sur trois sites à la montée et la descente à des endroits où la vitesse est limitée à 30 km/h :

- Sur la D 280B entre la place du village et l'école
- Sur la D 11 dans le premier tournant après la place
- Sur la D 11, à la hauteur du hameau des vernes.

Tous les passages sont enregistrés par tranche horaire et par tranche de 10 km/h. Le résumé des mesures donne le tableau suivant :

	D280 B Montée	D280 B Descente	D11 bas Montée	D11 bas Descente	D11 Haut Montée	D11 Haut Descente
Débit journalier moyen	361	351	767	645	723	743
Vitesse moyenne	32,1	33,2	36,9	34,5	46,9	45,3
V 85 (1)	45	46	46	44	56	55
% des voitures en excès de vitesse	67,9	70,9	88,8	83,8	97	95,5

(1) Vitesse dépassée par 15 % des véhicules

L'analyse de cette étude permet de dégager les constats suivants :

- Une très grosse majorité des véhicules est en excès de vitesse mais la moyenne reste, sauf dans le haut de Revel, proche de la limite autorisée.
- 15 % des véhicules roulent beaucoup trop vite (au dessus de 55 km/h à la sortie de Revel)
- Il existe quelques criminels en puissance dont il ne faut peut être pas dévoiler la vitesse de peur de créer des vocations
- Contrairement aux idées reçues, on roule moins et moins vite le week end. Les touristes de Freydières roulent donc moins mal que nous.

Des Revelois se plaignent régulièrement dans les colonnes du Revel Dialogue des problèmes de vitesse et d'insécurité. Cette étude en montre le bien fondé et la situation ne semble pas vouloir changer. Le conseil municipal étudie donc actuellement les moyens possibles pour faire ralentir les voitures.

dm

La vitesse encore et toujours

Pour aller au travail le matin, pour faire une course ou plus généralement lors de la plupart de nos déplacements, nous empruntons la départemental Revel Domène.

Selon les habitudes de chacun et l'humeur du jour, il peut y avoir quelques virages un peu coupés, le refus de priorité au carrefour de St Jean et un autre refus de priorité au rétrécissement qui suit. Enfin, il y a la dernière épingle de la papeterie et l'arrivée en vue de la place de la Gorge.

Pour un peu, une voiture est déjà engagée sur la voie en sens inverse et pour éviter un choc des rétros, on se déporte sur le trottoir. On a la priorité et ce trottoir est circulaire autant donc en profiter.

Ce qu'on oublie, c'est que plusieurs habitations donnent directement sur ce trottoir et que leurs habitants ne se sentent plus en sécurité devant chez eux.

**Pensez que des enfants peuvent déboucher d'un seul coup sur ce trottoir.
Merci de ralentir**

L'APPAR et L' HUILERIE COOPERATIVE DE REVEL



A vos cerneaux ! C'est bientôt le temps des mandaisons !!

Ca y est, notre huilerie ouvrira ses portes courant novembre pour attaquer la nouvelle saison qui devrait se terminer en avril

prochain..

Prêt ? Pas tout à fait.. il reste à figoler la remise en état des équipements ... :

- Remplacement des dents en bois du grand pignon de la meule,
- Remplacement des courroies de transmission,
- Mise en place d'un tendeur sur la courroie principale,
- Modification de l'embrayage de la meule ...

Et son coté, la mairie après avoir remis aux normes l'installation électrique, devrait procéder aux travaux suivants :

- pose d'un conduit de cheminée nous permettant de revenir à la chauffe des cerneaux par chauffage au bois tel que cela se faisait hier,
- pose d'un point d'eau pour alimenter notre pompe à eau,
- remise en fonction d'un des deux WC situés derrière notre huilerie par raccordement au tout à l'égout,
- remplacement des vitres brisées des fenêtres..

L'APPAR profite d'ailleurs de cet article pour remercier toutes les personnes et les entreprises qui nous ont soutenus dans notre projet de restauration de l'huilerie de Revel...C'est aussi grâce à leur participation financière ou matérielle que nous avons pu remettre en service les équipements et vous recevoir bientôt dans un environnement plus agréable.....

Nous remercions tout particulièrement :

- Mr. Michel SAVIN - Conseiller Général,
- Mr. François BROTHES - Député de l'Isère,
- La Mairie de Revel,
- L'entreprise GEMELEC à Domène,
- L'entreprise PAYANT à Domène,
- L'entreprise MIDALI à Theys,
- L'entreprise LES AILES à Grenoble.

Et maintenant ?

Maintenant, nous comptons sur vous pour que l'huilerie de Revel commence une nouvelle vie.. Nous vous y attendons avec vos cerneaux de l'année.. Sachez qu'il faut 2.5 à 3 kg de cerneaux pour faire un litre d'huile de noix... et qu'il faut au minimum 10 kg pour faire une pressée.

Mais Attention, la fabrication de l'huile se fera sur RDV. Laissez votre message sur les tél-fax-répondeur suivants : 0476898017 ou 0476898418 ou venez nous voir le samedi matin à l'huilerie. On vous donnera votre tour de passage...

**Charles, Jean-Pierre, Marc,
Michel, Philippe, André.**

Le coin des recettes

Gratin Ardéchois : une recette des Ets Clément Faugier

Pour 4 personnes : 1 boîte ½ (440 g) de purée de marrons nature, un gros céleri-rave, 100g de gruyère râpé, 100 g de beurre, sel, poivre, jus de viande.

Préparation : 15 mn , cuisson : 7 mn

Eplucher le céleri, le couper en tranches d'un centimètre d'épaisseur et faire cuire à l'eau bouillante salée pendant ¼ d'heure. Egoutter soigneusement. Tapisser le fond d'un plat à gratin avec la moitié des tranches de céleri, poivrer, émietter dessus 50 grammes de beurre, recouvrir avec la purée de marrons nature préalablement chauffée au bain marie (pour la délayer), émietter le reste du beurre. Disposer par-dessus les dernières tranches de céleri, parsemer de gruyère râpé, arroser de jus de viande. Faire gratiner 5 à 7 minutes.

Equipe

Après deux ans d'activité, l'équipe municipale se voit amputée de 3 conseillers : Gérard Juge appelé vers d'autres fonctions, Michel Clévenot quittant la région et enfin Denis Pette se retirant de l'équipe pour divergences de vue.

La démission de Denis met en exergue la difficulté du travail en équipe mais n'efface pas tout ce qu'il a accompli pendant huit ans. Elle ne remet pas non plus en cause l'implication des autres membres du conseil.

Les esprits malins en feront pourtant gorge chaude !

A titre de comparaison, l'avant dernière équipe avait à mi-parcours, perdu 6 membres, nécessitant ainsi la tenue de nouvelles élections. Dans la dernière équipe, une seule démission mais des motivations parfois émoussées.

Les personnes qui s'impliquent vraiment dans la vie du village et des associations savent le poids d'une telle implication...

Dominique Gavillon, Dominique Maillet

Infos Services

Concession cimetièrè Revel

Les concessions sur le cimetière de Revel sont attribuées pour 15, 30 ou 50 ans. En cas d'abandon par le titulaire, les concessions peuvent être récupérées par la mairie.

Les personnes ayant une concession à Revel en voie d'expiration doivent s'adresser au secrétariat en mairie.

Exonération du prix de l'abonnement d'eau :

une des deux conditions suivantes doit être requise : être exploitant de plus de trois unités de gros bétail et avoir des revenus imposables inférieurs à 2 fois le SMIC. Avoir plus de 65 ans (être né jusqu'en 1938) et être non imposable. Le public concerné devra apporter au secrétariat de mairie l'avis de non imposition 2003 (revenus 2002)

Les circuits de découverte du Grésivaudan

Et si vous profitez des beaux jours et de votre temps libre pour découvrir ou redécouvrir le Grésivaudan ... Le Fer, La Houille Blanche et Balades Champêtres sont trois documents qui mettent en avant le patrimoine agricole, industriel, culturel et naturel du Grésivaudan.

Vous découvrirez une multitude d'idées de promenades gourmandes, de balades insolites, de rencontres inoubliables. A pied, en voiture, ou en vélo, sur une demi journée, une journée, voire plus... Vous apprendrez à connaître le Grésivaudan, ses produits de qualité, ses agriculteurs et artisans et bien d'autres partenaires.

Ces trois dépliants sont disponibles gratuitement dans toutes les mairies et offices du tourisme du Grésivaudan.

Il existe également une carte touristique du Grésivaudan uniquement disponible dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative du Grésivaudan. N'hésitez pas elle est gratuite !

Pour plus de renseignement, contacter Marie-Laure BONIN en mairie de Bernin : 04.76.92.07.40

Ou mairie-bernin.tourisme@wanadoo.fr

Mairie...

Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
mel : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :

lundi de 13h30 à 16h30 - mardi de 14 à 19 h
vendredi de 14 à 19 h - samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
mel : lbarrangeranimation@free.fr.

Services Techniques de la Mairie

Tél. 04.76.89.81.24

Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes

Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92

Ouverture tous les jours

De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Rencontre sur RdV :

Architecte conseil : 1^{er} vendredi du mois

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45

Horaires d'ouverture :

- lundi de 16 h à 18 h

- Jeudi de 16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.

Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel

Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères ...

Rappel des Collectes :

- 🗑️ Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).
 - 🗑️ Autre poubelle : Mercredi après midi.
- SICIOMG** rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

22 octobre 2003

Tous les types d'objets encombrants sont acceptés sauf :

- les batteries de voiture
- les pneus
- la laine de verre
- les plaques de fibrociment (contenant de l'amiante et soumis à une réglementation spéciale)
- les gravats (placo, moellons, ...)
- les sanitaires
- les déchets de jardin
- les ferrailles de plus de 2 m de long
- les objets trop lourds pour être portés à deux personnes

Ces objets doivent être portés à la déchetterie.
Merci de respecter ces consignes

Urbanisme...






Permis de Construire :

- 🏠 M CHAPUIS Henri-Pierre, Charrières Neuves, aménagement d'un logement dans un bâtiment agricole accepté
- 🏠 M DIDIER CHALUT Jacky, Les Roussets, changement de destination d'une grange en habitation acceptée
- 🏠 SARL ALYZE Finance, le Revelet, modification de menuiseries et agrandissement balcon acceptés

Déclaration de Travaux :









- 🏠 M CAPRON Guillaume, les Courniers, abri de jardin accepté
- 🏠 M MAILLET Dominique, Les Contamines, panneaux solaires acceptés
- 🏠 M BERNARD Aimé, Charrières Neuves, rallongement de la dépassée de toit et pose d'une fenêtre de toit acceptés
- 🏠 Mme MASTROPIETRO Janine, Les Guimets, réfection de toiture acceptée
- 🏠 M CALANDRE Georges, Les Jacquets, réfection de toiture acceptée
- 🏠 Mme JIMENEZ Francine, La Bourgeat, clôture acceptée
- 🏠 M CHARREL Roger, Beauregard, surélévation de l'abri bois acceptée
- 🏠 M ROCCHI Michel, Les Roussets, abri voiture refusé
- 🏠 M MICHON Bernard, les Vernes, piscine acceptée
- 🏠 M DI BELLA Agatino, Le Sauzet, pose de portail et clôture acceptés
- 🏠 Mme BLACHON Paulette, La Bourgeat, ouverture porte fenêtre et création de terrasse acceptées
- 🏠 M AUNAY Didier, Les Guimets, abri de jardin accepté
- 🏠 M CHABAUD Jean, La Sarazine, auvent et pergolas acceptés
- 🏠 CAF (M LALOY), La Pra, mise aux normes du refuge et création local technique accepté
- 🏠 M CARRERA Guy, le Bourg, pose fenêtres de toit et modification fenêtres acceptées
- 🏠 Mme AKSOY, au dessous Pré Faure, sas d'entrée et véranda sur terrasse acceptés
- 🏠 M BROT Christian, Clos des Roussets, modification de cheminée et pose de volets acceptés

Certificats d'Urbanisme :

-  M JACQUEMIN Michel, Les Molettes
-  M PIN Virgile, Beauregard
-  M GARBAN Patrick, (AMODRU FROMENT) Les Geymonds
-  M BOUSSANT Jean Yves, Le Soubon
-  M BALONDRADE Richard, La Sarazine

État Civil...

Naissances

-  AUGIER Timothé né le 07 mai
-  BERTHIER Alice Julia Clémence née le 05 mai
-  MACHETTO Lawrence Edmond né le 03 juin
-  RAEPSAET Théo Enrique né le 02 juillet
-  GIROUD Pauline Marie-Louise née le 10 juillet
-  POULAIN Camille Jeanne Simone née le 19 juillet (à Revel)
-  COPPELSMAN Lisa née le 06 août
-  HOUDOT Samantha née le 24 août



Mariages


- ♥ P BLONDELLE Pierre Etienne Jean et BROCHIER Sandrine Valérie le 17 mai
- ♥ VIC Bernard et FOULON Véronique Marie-Thérèse le 24 mai
- ♥ SLIPPER Andrew Kent et GOVER Gillian Constance le 31 mai
- ♥ GAYET Sébastien et CONSTANZO Sandrine le 21 juin
- ♥ BELLIN Jean Paul Joseph et GIRAUD Christine Odette Marie le 12 juillet
- ♥ GRAINDORGE Gilles André Serge et GERBAUD Emanuelle Marie Geneviève le 26 juillet
- ♥ GAUTIER Alain Jean Maurice et TURENNE Carine Janine le 23 août
- ♥ PERRILLAT AMEDE Sébastien Alexandre Stanislas et FLUTTAZ Claire Christine Marie le 20 septembre

Décès

- † BORREDON Francis Robert constaté le 02 mai
- † PORTES Maurice Marius Pierre le 2 juillet
- † GIROUD Célestin Jean René le 4 juillet

MENUISERIE - AGENCEMENT

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 - Fax 04 76 89 85 28

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1987 sont concernés.

Se renseigner en mairie.

Assistantes Maternelles Agrées par le Conseil Général...

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- MAINSANT Nathalie, Les Faures
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont



POISSONNERIE LE PETIT BATEAU

Gérald HUMBERT

13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04

sur vos marchés

La publication des petites
annonces est gratuite

Petites Annonces

☞ **Covoiturage**

Elève en seconde à la Cité Scolaire Internationale d'Europole en septembre 2003, je souhaite partager frais de covoiturage avec personne faisant le même trajet que moi.
Merci de me contacter au 04 76 89 85 14

☞ **Entretien de jardin**

Nous recherchons un étudiant ou un retraité qui pourrait entretenir notre jardin (2000 m²) en forte pente, à ses moments de loisir. Il serait rémunéré avec des chèques emploi - service. S'il pouvait nous consacrer de 4 à 8 heures par semaine, ou tous les 15 jours ce serait parfait. Il doit être motorisé, il n'y a pas de transports en commun desservant Revel. Nous joindre au 06 12 46 12 52.

☞ **Cherche** personne pour 4 h de ménage par semaine (2 x 2 h). Tél. 04.76.89.86.37

☞ **Hébergement**

Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, on met à votre disposition un gîte tout confort, 5/6 personnes Formule WE ou semaine. Famille Desbuisson. tél : 04.76.89.80.72.

☞ **Perdue** à Revel : ma poupée Margote (manège enchanté) rouge et bleue. Récompense et mille mercis à qui m'en donnera des nouvelles.
Colas : 04-76-89-81-53.

Dauphiné Libéré

Le Dauphiné Libéré est intéressé par toutes les manifestations, réunions, activités de certains artisans, artistes, peintres, musiciens, poètes et par toutes les initiatives personnelles qui sortent de l'ordinaire.

Bernard NICOLET est votre interlocuteur pour les articles mais aussi, les encarts publicitaires, le carnet du jour, décès, remerciements, messes, anniversaires. N'hésitez pas à le contacter. 06 09 25 04 64 – 04 76 89 80 87

Agenda

Octobre

- ☞ Vendredi 17
19 H 30 Salle Freydane Assemblée générale de l'AFR
Renouvellement du bureau
- ☞ Week end 18 et 19 Week end montagne pour les jeunes de la 4^{ème} à la 1^{ère}
- ☞ Samedi 18
8H -12H à l'école. Elections des représentants des parents d'élèves au
Conseil d'Ecole
- ☞ Samedi 25 Halloween. Grande soirée déguisée à la salle de l'Oursière

Novembre

- ☞ Samedi 21
19h Grange Freydane Assemblée générale du ROC
Renouvellement du bureau

Décembre

- ☞ Samedi 13 Goûter/spectacle de Noël
- ☞ Samedi 13 Concert de la chorale à Revel
- ☞ Dimanche 14 Concert de la chorale à Saint Martin le Vinoux



Zanone Plomberie Chauffage Ventilation



ZANONE
Pascal

Tél / Fax : **04 76 89 86 27** - Charrière Neuve 38420 Revel